Direction  
Office

Section

Service adjudicateur

Rue / n°

Case postale

NPA Localité

Téléphone

Télécopie

Courriel

Adresse Internet

Nom du projet

Dossier d’offre (procédure sélective)

|  |  |
| --- | --- |
| Modifié le : | 01.02.2022 |
| Version : | 1 |
| Statut : | en cours |
| Classification : | Confidentiel  jusqu’à la publication |
| Auteur : | Nom |
| Destinataires : | Soumissionnaires |

**Remarques pour le service adjudicateur**

Les types de texte suivants sont utilisés dans le document :

Texte standard :

Les informations à caractère général, les listes et les contenus qui peuvent en principe être repris sans modification figurent **en caractères noirs**.

Textes informatifs :

Les informations à l’attention de l’auteur·e figurent **en caractères bleus** dans le document. Les textes informatifs doivent être supprimés avant la validation du document.

Textes prédéfinis :

Les propositions de texte à caractère général figurent **en caractères rouges** dans le document. Veuillez les vérifier et, si nécessaire, les adapter à votre appel d’offres. Mettez en caractères noirs le texte repris ou adapté. Les propositions de texte non utilisées doivent être supprimées.

**Toutes ces remarques doivent être supprimées avant la validation document.**

Table des matières

[Définitions et abréviations 4](#_Toc112928201)

[Documents référencés 4](#_Toc112928202)

[1. Généralités 5](#_Toc112928203)

[1.1 Objectif de ce document 5](#_Toc112928204)

[1.2 Donneur d’ordre 5](#_Toc112928205)

[1.3 Désignation, procédure et forme de l’appel d’offres 5](#_Toc112928206)

[1.4 Réserves 5](#_Toc112928207)

[1.5 Domicile de notification 5](#_Toc112928208)

[1.6 Rectifications 5](#_Toc112928209)

[2. Situation initiale 6](#_Toc112928210)

[3. Objet du marché 6](#_Toc112928211)

[4. Réglementation contractuelle 6](#_Toc112928212)

[5. Appréciation et évaluation de l’offre 6](#_Toc112928213)

[5.1 Généralités 6](#_Toc112928214)

[5.2 Critères d’adjudication 7](#_Toc112928215)

[5.2.1 Généralités 7](#_Toc112928216)

[5.2.2 Évaluation du prix 7](#_Toc112928217)

[5.3 Étapes de l’évaluation 8](#_Toc112928218)

[5.4 Évaluation lors d’une présentation (si prévu) 8](#_Toc112928219)

[5.5 Références (si prévu) 8](#_Toc112928220)

[5.6 Échéancier 8](#_Toc112928221)

[6. Offre 9](#_Toc112928222)

[6.1 Généralités 9](#_Toc112928223)

[6.2 Structure 9](#_Toc112928224)

[6.3 Langue 10](#_Toc112928225)

[6.4 Questions (simap) 10](#_Toc112928226)

[6.5 Dépôt (lieu, date et forme) 10](#_Toc112928227)

[6.6 Devise et modalités de paiement 11](#_Toc112928228)

[6.7 Inflation 11](#_Toc112928229)

[6.8 Offres partielles / lots 11](#_Toc112928230)

[6.9 Variantes 12](#_Toc112928231)

[6.10 Rémunération de l’offre 12](#_Toc112928232)

[6.11 Validité de l’offre 12](#_Toc112928233)

[6.12 Délais d’exécution 12](#_Toc112928234)

[6.13 Explication et rectifications 12](#_Toc112928235)

[6.14 Prix du dossier d’appel d’offres 12](#_Toc112928236)

[6.15 Options pour des prestations complémentaires 12](#_Toc112928237)

[6.16 Réserve 13](#_Toc112928238)

[6.17 Conclusion du contrat 13](#_Toc112928239)

[6.18 Éléments du contrat 13](#_Toc112928240)

[7. Annexes 13](#_Toc112928241)

[Voie de droit 13](#_Toc112928242)

**Index des tableaux**

[Tableau 1 Critères d’adjudication 7](#_Toc112928243)

[Tableau 2 Échéancier 9](#_Toc112928244)

[Tableau 3 Structure de l’offre 10](#_Toc112928245)

[Tableau 4 Annexes 13](#_Toc112928246)

# Définitions et abréviations

À harmoniser avec les définitions et abréviations figurant dans le dossier de préqualification.

|  |  |
| --- | --- |
| AIMP | Accord intercantonal du 15 novembre 2019 sur les marchés publics (RSB 731.2-1) |
| CG | Conditions générales |
| DO | Dossier d’offre |
| DPQ | Dossier de préqualification |
| LAIMP | Loi du 8 juin 2021concernant l’adhésion à l’accord intercantonal sur les marchés publics (RSB 731.2) |
| LPJA | Loi du 23 mai1989 sur la procédure et la juridiction administratives (RSB 155.21) |
| OAIMP | Ordonnance du 15 novembre 2019 concernant l’accord intercantonal sur les marchés publics (RSB 731.21) |
| Outil en ligne | Site web auquel les soumissionnaires peuvent se connecter pour télécharger leur offre (l’offre téléchargée est une reproduction numérique de l’offre déposée par écrit) |
| simap | Plateforme internet sur laquelle la Confédération, les cantons et les communes peuvent publier leurs appels d’offres publics ([www.simap.ch](http://www.simap.ch)). |

# Documents référencés

|  |  |
| --- | --- |
| [1] | … |
| [2] | … |

# Généralités

## Objectif de ce document

Le présent dossier d’offre (DO) réglemente la marche à suivre et les conditions de forme que doivent respecter les soumissionnaires qui se sont qualifiés dans le cadre de la sélection préalable.

## Donneur d’ordre

Le donneur d’ordre est le canton de Berne, qui agit en l’espèce par l’intermédiaire du **service adjudicateur**. Celui-ci fait partie de/du/de l’**office**, lequel appartient à la **Direction**.

* Brève description du service adjudicateur (éventuellement lien Internet)
* Tâches
* Organisation
* Organigramme
* Personne, adresse et données de contact

## Désignation, procédure et forme de l’appel d’offres

|  |  |
| --- | --- |
| Désignation : | Nom du projet |
| Procédure : | Procédure sélective au sens de l’article 19 AIMP |

## Réserves

Si le marché adjugé n’est pas exécuté conformément à l’appel d’offres ou au contrat ou si, après adjudication, le contrat ne peut pas être conclu ou qu’il est rompu par anticipation, l’adjudicateur est en droit de révoquer l’adjudication (art. 44, al. 1, lit. a AIMP) ou d’attribuer le marché à l’entreprise soumissionnaire ayant obtenu la deuxième meilleure évaluation, sans nouvel appel d’offres.

Le contrat est conclu sous réserve que l’autorité compétente délivre l’autorisation de dépenses.

## Domicile de notification

Tous les soumissionnaires dont le siège est à l’étranger doivent indiquer un domicile de notification en Suisse auquel les décisions adoptées dans le cadre de la présente procédure d’adjudication peuvent leur être notifiées par courrier postal. À défaut, le donneur d’ordre se réserve le droit de ne pas effectuer la notification individuelle et de publier les décisions uniquement sur simap.ch (art. 51, al. 1 AIMP).

## Rectifications

Le donneur d’ordre se réserve le droit de rectifier et de compléter le présent dossier jusqu’à la date limite de dépôt de l’offre. Il communiquera ces rectifications et compléments simultanément à tous les soumissionnaires par courriel ou sur simap.ch et prolongera si nécessaire le délai de dépôt de l’offre. Les soumissionnaires ont l’obligation de prendre en compte ces rectifications et compléments dans leur offre.

# Situation initiale

La situation actuelle ne doit être décrite que dans la mesure et au niveau de détail nécessaires et utiles à l’élaboration de l’offre.

* Aperçu (illustration)
* Caractéristiques principales : organisation / systèmes / solutions en place
* Volumes / quantités
* Technologies / produits utilisés
* Points forts / points faibles

# Objet du marché

Exposer ici brièvement les prestations à fournir (pour les éléments obligatoires, cf. art. 36 AIMP).

* Vue d’ensemble (éventuellement illustration)
* Localisation
* Délimitation
* Contexte
* Instigation
* Volume (quantité) et durée du mandat
* Si nécessaire, attestations de conformité technique, plans, dessins et instructions utiles (éventuellement par renvoi aux annexes)
* Délais

# Réglementation contractuelle

Indiquer ici les clauses contractuelles annoncées dans le DPQ.

# Appréciation et évaluation de l’offre

## Généralités

Le marché est adjugé à l’offre la plus avantageuse, c’est-à-dire à celle des offres n’ayant pas été écartées de la procédure qui reçoit le plus de points pour la satisfaction des critères d’adjudication.

Pour déterminer l’offre économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées et évaluées d’après les critères suivants :

1. Critères formels
   1. Respect du délai de dépôt
   2. Dossier complet
   3. Signature manuscrite des personnes autorisées
   4. Avec l’outil en ligne : la clé de contrôle indiquée sur « l’Aperçu » signé est la même que celle figurant dans l’outil en ligne
   5. Prix total (avec et sans TVA)
2. Critères d’adjudication

## Critères d’adjudication

### Généralités

Les (groupes de) critères suivants sont évalués et pondérés comme suit :

Indiquer les critères mentionnés dans l’outil en ligne ou sur le formulaire Critères d’adjudication (uniquement les critères principaux).

| **ID** | **Critères d’adjudication** | **Satisfait  en %** |
| --- | --- | --- |
| 1 | Prix | min. 30 |
| 2 | […] | […] |
| 3 | […] | […] |
| **Total** | | **100** |

Tableau 1 Critères d’adjudication

Avec l’outil en ligne

Pour les critères détaillés, se référer à l’outil en ligne.

Sans l’outil en ligne

Les critères sont exposés en détail à l’annexe Y (formulaire Critères d’adjudication). Ce formulaire fait partie intégrante du dossier d’offre. Il doit être joint à l’offre, après avoir été dûment complété et signé.

### Évaluation du prix

C’est le prix global qui est déterminant pour l’évaluation. L’offre la plus avantageuse obtient le nombre de points maximum. Les offres dont le prix est supérieur d’au moins X% à celui de l’offre la plus avantageuse n’obtiennent aucun point. Le nombre de points attribués aux offres dont le prix est compris entre le plus avantageux et [100+X]% de celui-ci est interpolé de manière linéaire.

NB : plus la courbe de prix est raide, autrement dit plus la valeur de X est petite, plus les grosses différences de prix sont déterminantes pour l’évaluation. Inversement, lorsque la courbe est plate, autrement dit si la valeur de X est élevée, le poids du prix dans l’évaluation diminue.

Avec l’outil en ligne

Le prix global et celui des différentes prestations à fournir sont indiqués par le soumissionnaire dans l’outil en ligne. Dans le cas où le prix a plusieurs composantes, il doit y être précisément détaillé et la pondération des diverses composantes doit y être indiquée.

Sans l’outil en ligne

Le prix global et celui des différentes prestations à fournir sont indiqués par le soumissionnaire dans l’annexe Z (formulaire Prix). Dans le cas où le prix a plusieurs composantes, il doit y être précisément détaillé et la pondération des diverses composantes doit y être indiquée.

Le formulaire de saisie du prix doit être établi par appel d’offres. Il est inutile d’en remplir un si le prix est à seul chiffre (p. ex. tarif horaire ou coût plafond).

## Étapes de l’évaluation

L’offre économiquement la plus avantageuse se détermine en deux étapes :

1. On examine d’abord si les offres répondent aux critères formels. Celles qui ne satisfont pas à ces critères sont écartées de la procédure sans autre examen.
2. On examine ensuite si critères d’adjudication sont remplis.

## Évaluation lors d’une présentation (si prévu)

* Procédure
* Réservation d’une date
* Évaluation

## Références (si prévu)

Les personnes indiquées par les entreprises candidates dans leurs références peuvent être contactées, par téléphone ou par courrier, afin de vérifier tous ou certains des renseignements fournis.

Il convient de documenter les vérifications des références effectuées par téléphone auprès (notes d’entretiens).

## Échéancier

Après la clôture de l’évaluation, les soumissionnaires sont informés de son résultat par voie de décision rendue en la forme écrite. Les échéances prévues pour la procédure d’adjudication sont les suivantes (sous réserve de modifications) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Point de décision** | **Échéance** |
| Passage sur les lieux | JJ.MM.AAAA |
| Questions sur le dossier d’offre | JJ.MM.AAAA |
| Délai de réponse | JJ.MM.AAAA |
| Dépôt de l’offre par voie postale | JJ.MM.AAAA |
| *ou* remise de l’offre au service adjudicateur | JJ.MM.AAAA  hh:mm |
| Ouverture des offres | JJ.MM.AAAA |
| Présentation | JJ.MM.AAAA |
| Adjudication du marché | JJ.MM.AAAA |
| Conclusion du contrat | JJ.MM.AAAA |

Tableau 2 Échéancier

# Offre

## Généralités

Avec l’outil en ligne

Les offres se fondent exclusivement sur le présent dossier d’offre, sur les indications figurant dans l’outil en ligne et sur les explications fournies par le donneur d’ordre sur le forum de simap.ch.Dans tous les cas, c’est l’offre déposée par écrit et dûment signée qui fait foi (art. 34 AIMP) ; l’outil en ligne, qui en est une reproduction numérique, sert uniquement à faciliter l’évaluation.

Sans l’outil en ligne

Les offres se fondent exclusivement sur le présent dossier d’offre et sur les explications fournies par le donneur d’ordre sur le forum de simap.ch.

## Structure

Pour permettre l’évaluation la plus efficace et la plus juste possible, les offres des soumissionnaires doivent être présentées selon la structure suivante, faute de quoi elles peuvent être exclues de la suite de la procédure.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Thème** | **Référence au DO** |
| 1 | Résumé de l’offre  Les points essentiels relatifs à la solution proposée et à la fixation du prix doivent être présentés sur trois pages au maximum. |  |
| 2 | Avec l’outil en ligne  Synthèse imprimée (« Aperçu ») de l’offre téléchargée, y compris la signature certifiant que la version numérique et la version écrite sont identiques. |  |
| 3 | Sans l’outil en ligne  Formulaires complétés selon les annexes X, Y et Z |  |
| 4 | Formulaire Prix |  |
| 5 | Déclaration spontanée, justificatifs compris |  |
| 6 | Autres justificatifs (références, diplômes, etc.) |  |

Tableau 3 Structure de l’offre

Les offres déposées doivent être chiffrées à leur valeur nette. Les rabais et les éventuelles déductions doivent y être indiqués. Toute offre nécessitant encore des négociations est écartée.

Sans l’outil en ligne

Toute offre déposée sur papier doit être fournie en un seul exemplaire, dûment signée à la main, dans un classeur à anneaux (non relié).

De plus, elle doit être accompagnée d’une clé USB contenant une version PDF de l’offre imprimée. Une fonction de recherche doit permettre de parcourir le PDF.

## Langue

La procédure est réalisée en allemand / français.

L’offre doit être déposée en langue. Les annexes peuvent être fournies en allemand, en français ou en anglais et les pièces justificatives, dans ces mêmes langues, plus l’italien (art. 19, al. 2 OAIMP).

## Questions (simap)

Il n’est pas prévu de contacts directs entre les soumissionnaires et les personnes compétentes du service adjudicateur. Les questions relatives à ce dossier d’offre peuvent être posées exclusivement sur le forum simap, en allemand. Tous les soumissionnaires peuvent en consulter les réponses, également postée sur ce forum.

## Dépôt (lieu, date et forme)

Sur papier

Pour que le délai de dépôt soit respecté, les offres sur papier doivent être remises au service adjudicateur ou avoir été postées à la date indiquée au point 5.6 ci-avant ; elles ne peuvent pas être déposées par télécopie, ni par courriel (art. 42, al. 2 LPJA). Elles doivent être envoyées ou remises sous pli cacheté portant la mention et l’adresse suivantes :

Nom du projet / Confidentiel, ne pas ouvrir !

*Recommandé*

*Office…….*

*À l’attention de ……..*

*XY voie*

*NPA/Localité*

Il est important de bien noter l’adresse sur l’enveloppe pour ne pas risquer un dépôt hors délai.

En ligne

Pour que le délai de dépôt soit respecté, les offres doivent être déposées en ligne exclusivement selon les consignes ci-dessous et parvenir au donneur d’ordre au plus tard à la date limite.

Procédure :

* Saisie de l’offre dans l’outil en ligne (Decision-Advisor) pour le lot correspondant (cf. plus bas) ;
* Dépôt de la synthèse de l’offre créée dans l’outil en ligne (« Répondre ») au format PDF.

Répondre :

* Création et téléchargement : « Exploitation > Reporting > Aperçu (PDF) ou « Answers > Reports > Supplier Report (PDF) »
* La clé de contrôle (hashcode) du document Répondre doit être identique à celle figurant dans l’outil en ligne.
* Le document Répondre doit être signé par des personnes habilitées de l’une des manières suivantes :
* par l’insertion d’une image (facsimile) de la signature manuscrite ;
* par une signature numérique qualifiée conforme à la législation suisse sur les signatures numériques.

Le document Répondre peut être déposé en ligne selon l’une des deux méthodes ci-dessous au choix du soumissionnaire :

* Transmission par courriel à l’adresse [beschaffung.kaio@be.ch](mailto:beschaffung.kaio@be.ch). En choisissant cette méthode, le soumissionnaire s’expose au risque que sa réponse ne parvienne pas au donneur d’ordre ou qu’il lui parvienne hors délai. Par ailleurs, ce mode de transmission ne garantit pas la confidentialité du document Répondre.
* Expédition par courrier postal sur une clé USB et sur papier à l’adresse suivante :

**CONFIDENTIEL / NE PAS OUVRIR !**

Recommandé

*Office………*

*À l’attention de …………*

XY voie

NPA/Localité

## Devise et modalités de paiement

L’offre et les factures doivent être établies en francs suisses. Le délai de paiement est de XX jours.

Liste des autres modalités de paiement

## Inflation

Indiquer si et comment il sera tenu compte de l’inflation pendant la durée du contrat.

## Offres partielles / lots

Les offres partielles ne sont pas admises et le marché n’est pas divisé en lots.

Si des options contractuelles sont prévues sous la forme de prestations sur appel :

Les options désignées dans ce dossier d’offre sont des prestations contractuelles soumises à la condition suspensive de l’appel du donneur d’ordre (cf. projet de contrat). Les soumissionnaires doivent proposer chacune de ces options, faute de quoi leur offre sera considérée comme partielle, ce qui l’exclut de la procédure.

## Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

ou

L’offre doit répondre à toutes les exigences de ce dossier d’offre.

Si l’offre ne répond pas à toutes les exigences définies dans ce dossier d’offre, il faut le mentionner explicitement à l’endroit correspondant.

## Rémunération de l’offre

Aucune rémunération n’est versée pour l’élaboration de l’offre.

## Validité de l’offre

L’offre est valable six mois au minimum à compter de sa date de dépôt.

## Délais d’exécution

Indiquer le délai d’exécution.

## Explication et rectifications

Pour rectifier les offres et pouvoir les comparer entre elles, le donneur d’ordre peut demander aux soumissionnaires de lui fournir des explications sur leur aptitude et leur offre.

Les explications et les rectifications doivent être conformes aux dispositions de l’article 39 LAIMP. Ni les prestations (nature, quantité, qualité ou délais), ni le prix ne peut faire l’objet de négociations. Toute entrevue à des fins d’explication ou de rectification doit être consignée par écrit.

## Prix du dossier d’appel d’offres

Le dossier nécessaire à l’établissement de l’offre est joint au présent. Il est fourni gratuitement.

## Options pour des prestations complémentaires

En établir la liste et la joindre à l’offre.

## Réserve

Indiquer les éventuelles autorisations ou décisions encore manquantes.

## Conclusion du contrat

Le contrat sera signé à l’échéance du délai de recours si cette voie de droit n’a pas été saisie.

## Éléments du contrat

* Contrat-type ci-joint
* Annexes au contrat

# Annexes

Avec l’outil en ligne

Les annexes suivantes doivent être téléchargées via l’outil en ligne :

Sans l’outil en ligne

Les annexes suivantes sont remises aux soumissionnaires selon les indications données dans la publication simap :

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Titre du document** |
| Annexe Y | Sans l’outil en ligne : Formulaire Critères d’adjudication |
| Annexe Z | Sans l’outil en ligne : Formulaire Prix |

Tableau 4 Annexes

# Voie de droit

Le présent dossier d’offre peut, dans les dix jours à compter de sa publication, faire l’objet d’un recours **auprès de l’instance de recours, adresse comprise**. Tout recours doit présenter des conclusions, indiquer les faits, les moyens de preuve et les motifs et porter une signature. La publication et les moyens de preuve disponibles doivent lui être joints.